

 <p>G.C.S. – C.R.I.A.V.S. de Picardie</p>	<b>FICHE TECHNIQUE</b> <b>N°36</b>	<b>SANTE</b>
	<b>E.E.P.P.A.</b>	

Groupe de travail « Fiches Techniques »	Validation : 22 novembre 2011 Version : N°1	Révision le :
---	--	---------------

## 1-OBJECTIFS

L'Entretien d'Evaluation du Processus de Passage à l'Acte (EEPPA), élaboré par V. Moulin, a plusieurs objectifs :

- La reconstruction psycho-criminologique de la chaîne délictuelle
- La mise en évidence des processus psychologiques sous-jacents à l'acte et les fonctions de ces processus
- L'évaluation du positionnement du sujet par rapport à son acte.

Il s'agit d'un outil d'analyse du passage à l'acte qui permet de comprendre l'émergence d'un acte et le sens de celui-ci. En effet, pour V. Moulin (2004) le passage à l'acte a « une fonction générale de régulation défensive sur le plan psychique ». L'EEPPA permet d'évaluer les processus psychologiques sous-jacents à l'infraction mais aussi les liens entre les actes et la personnalité de l'auteur. Il permet de considérer le sujet en situation et en relation à autrui.

Cet entretien semi-directif suit une chronologie construite autour de trois périodes :

- la période antérieure pour repérer la dynamique criminelle en tenant compte du contexte global.
- la période criminelle pour travailler sur le modus operandi et obtenir des informations sur le plan clinique.
- la période post-criminelle pour mettre en rapport le sujet à son acte après la commission de l'infraction.

Le sujet est amené à verbaliser sur son vécu, ses perceptions, ses réactions à travers 50 items regroupés en 25 indicateurs puis en 7 dimensions.

Il est nécessaire d'articuler les données issues de l'entretien et les dossiers pénaux.

## 2-REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Moulin V., Senon J.L. (2010) Evaluation de la dynamique criminelle et des processus qui sous-tendent l'agir infractionnel dans un cadre expertal. *Annales Médico-Psychologiques*, 168, 239-249.